



COMPTE RENDU DU CHSCT

DU 16 OCTOBRE 2014

Avant lecture des déclarations liminaires de la CGT-FP 27 et de Solidaires 27, le président a apporté une précision concernant l'articulation qu'il retiendra dans notre département entre les deux instances CHSCT et CTL. Selon lui, le champ de compétence du CTL est plus large que celui du CHSCT, il primera donc sur ce dernier.

Nous vous rappelons que la CGT FP 27 est intervenue à plusieurs reprises ces derniers mois, pour que chaque projet de réorganisation de service (fusion de services, mise en place de cellules spécialisées...) soit examiné en CHSCT (Comité d'hygiène, de Sécurité, et Conditions de Travail) avant d'être présenté en Comité Technique. L'ancien directeur a toujours refusé de reconnaître la légitimité du CHSCT, car il craignait que les réorganisations envisagées localement reçoivent un avis défavorable de cette instance avant présentation en CT.

Ce qui mettrait la Direction en difficulté, alors vaut mieux s'en passer..... !!!

Mais M. ROCHE reconnaît que le CHSCT doit pouvoir se prononcer sur certaines réorganisations, avant que les élus en Comité Technique aient à débattre du sujet.

Une avancée pour tous les agents de l'Eure. Pour la CGT FP 27, il est indispensable de parler des conditions de travail, en présence de spécialistes comme l'inspecteur de santé et sécurité au travail, le médecin de prévention, avant de mettre en place des structures inadaptées susceptibles de les détériorer.

Ensuite, le président a répondu aux déclarations liminaires, point par point :

* Au sujet de la sécurité des personnels, il indique que les dispositifs anti agression et anti intrusion seront prochainement installés dans les 9 postes qui en étaient dépourvus.

La CGT se réjouit de ce changement de cap.

* Le président a condamné les exactions commises sur certains sites (Morlaix, Alerville,...) et a obtenu des responsables agricoles l'assurance qu'aucune action ne sera menée sur les Centres des Finances Publiques et les trésoreries du département.

* Concernant les suppressions d'emplois, le président a rappelé que ces décisions politiques ne relevaient pas de sa compétence.

Il a ajouté que sa préoccupation était de ne pas dégrader les conditions de vie au travail qui sont inévitablement impactées par la baisse des effectifs. Il souhaite dégager de nouvelles marges de manœuvres, en réorganisant les services, les missions (exemple : abandon de la gestion par secteurs géographiques en SIE...), augmenter le Contrôle Hiérarchisé de la Dépense (CHD), favoriser la dématérialisation, etc

Selon lui, le «service public ne peut plus être exhaustif».

La CGT FP 27, opposée à cette conception du service public et aux suppressions d'emplois, a fermement condamné les réformes précédentes qui n'avaient qu'un seul objectif : « absorber la baisse des effectifs » au détriment des conditions de vie au travail et du service rendu à l'utilisateur.

*Une organisation syndicale a interpellé le président du CHSCT sur les dégagements de caisse que les agents de services réalisaient ponctuellement.

M. ROCHE, surpris, a rappelé que les dégagements de caisse relèvent de la responsabilité des chefs de poste. Il demande alors l'abandon de cette pratique. Il s'est également engagé à rappeler par note de service les principes des dégagements de caisse, ainsi que les consignes de sécurité à observer.

Rappelons que la CGT FP 27 demande un recours systématique aux sociétés spécialisées (brinks par exemple) pour assurer la sécurité des agents de la DDFIP.

* Concernant l'amiante, le président souhaite respecter les directives, et recommandations Ministérielles. Une signalétique adaptée sera donc installée, en présence d'une fiche d'informations qui précisera les situations d'exposition.

Les dossiers techniques amiante seront transmis aux différentes organisations syndicales, et un exemplaire sera remis aux agents de service pour information.

Pour garantir la sécurité des agents, la CGT FP 27 a fait de l'amiante sa priorité. Rappelez-vous nos demandes incessantes pour que la direction fasse toute la transparence sur cette problématique. Nous demandions la mise en place d'une signalétique conformément aux orientations ministérielles ; non sans mal, nous avons obtenu le désamiantage intégral de Politzer et le relogement des personnelsetc....

Nous ne pouvons qu'être satisfait de ces engagements, qui nous l'espérons seront suivis d'effets.

* Et, pour le budget, le président n'est pas favorable à la prise en charge par le CHSCT de dépenses incombant au crédit DGF et inversement mais prône le co-financement quand la sécurité des agents est en jeu.

POINTS A L'ORDRE DU JOUR

- approbation des PV des CHSCT des 18/02/2014 et 01/04/2014.
- validation du budget : l'ensemble des crédits sera dépensé.
(modification des accueils de Brionne et Beaumont le roger ; pose d'une cloison entre la banque d'accueil du SIE et de l'IFU de Pont Audemer ; aménagement des marches à Louviers et à Bernay ; installation d'une deuxième main courante à la Trésorerie hospitalière ; modification de la porte de secours à la trésorerie du Roumois ; mise en conformité électrique de la trésorerie des Andelys ; luminaires ; escabeaux ; fauteuils ; financement d'un dispositif anti intrusion et anti agression d'une trésorerie, les 8 autres seront financés sur le budget direction ; etc)
Le président souhaite identifier dès à présent des axes précis pour 2015 (avec un plan d'actions envisageable sur plusieurs exercices) afin d'éviter tout « saupoudrage ».
- Examen des 3 fiches de signalement. La Direction a pris les mesures nécessaires.
En revanche, pour plus de réactivité le Pôle Pilotage et Ressources aimerait être alerté dès qu'un incident se produit afin de prendre les décisions qui s'imposent et rapidement.
- Point sur Verneuil/Avre : les crédits à hauteur de 450000 € sont enfin débloqués pour la rénovation du site . D'ici la fin de l'année la maîtrise d'œuvre sera lancée, et les travaux pourraient débuter début 2015.

Les travaux liés à la sécurité des personnels seront rapidement engagés (alarme de l'annexe, issue de secours ...)

La CGT restera vigilante sur ce dossier (communication des plans, conditions de vie au travail...).

- Suivi des propositions et avis du CHSCT

Conches en Ouche : La direction enverra un courrier à la mairie afin de savoir quels travaux seront pris en charge par la municipalité, et la DDFIP examinera ensuite la rénovation qu'il est possible d'entreprendre.

- Les relogements des trésoreries de Gisors , Pont de l'Arche et le Neubourg ne semblent plus d'actualité. Le nouveau Directeur a rappelé les orientations de la Direction Générale qui privilégie la conservation des immeubles domaniaux plutôt que le locatif. Des rénovations seront probablement envisagées.

A la trésorerie de l'Andelle la motorisation des volets existants est reportée en 2015.

- Questions diverses :

L'installation des services à Evreux Sud a été évoquée, et la problématique des places de stationnement, une nouvelle fois, soulevée.

La Direction s'oriente vers l'utilisation des parkings de Trangis ou du collège; l'aménagement au sein du site de 8 places supplémentaires engendrerait de gros frais. Des négociations seront reprises avec la MSA pour utiliser son parking et la nouvelle municipalité pour aménager les abords du site.

La CGT FP 27 a signalé les difficultés rencontrées par le SIP d'Evreux Nord pour les impressions, en lien avec l'installation de la MMA à Politzer.

M. QUEMENER précise qu'une expertise a été demandée à la CID.